



ville de
Lamastre



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Junin 2024 - n° 44



web

Sommaire

Commun'Infos n° 44

Bulletin municipal n° 44

Directeur de la publication :

M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; J. Malard, JL Barzyk,

E. Gonçalves, B. Cuisson,

OTI Pays de Lamastre, associations et
structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :

Mairie de Lamastre

Impression : Impressions Modernes

Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

TRAVAUX

- Plate-forme et adductions d'eau et d'électricité à l'Arboretum p. 4
- Entretien des voiries p. 4
- Elagage en zone industrielle p. 5
- Création d'un hall d'accueil à la gendarmerie p. 5
- Des peintures à l'école maternelle p. 5

SÉCURITÉ

- La gendarmerie recrute ! p. 6

ÉCONOMIE

- Distinction pour la « Boucherie de l'Eyrieux » p. 7
- Rouveure Techniques Energies déménagement p. 7
- Vélos Voies Douces p. 8
- CPMC - EPALIA p. 9
- Amplitude Matériaux p. 10
- Gestion des déchets du bâtiment p. 11

INTERCOMMUNALITÉ

- Territoires d'Industrie II : 2023-2027 p. 12
- Transfert des compétences eau et assainissement collectif p. 13
- Déchèterie intercommunale p. 13

TOURISME

- Office de Tourisme du Pays de Lamastre p. 14
- La Dolce Via p. 16

ASSOCIATIONS

- Lou Boun Ten en fête cette année p. 17
- Escrime : Coupe de France des Néo-pratiquants p. 18
- Stecy Leyral : Championne de France p. 19
- Attention ! Forum des associations avancé p. 19

FINANCES 2024

p. 20

SPORT & CULTURE

- Prochaines manifestations sportives p. 22
- Record d'affluence pour « La Ballastine » p. 22
- Trophée « Ville sportive » p. 23
- Remerciements et fête des bénévoles p. 23
- Animations estivales culturelles p. 24

VIE LOCALE

- La Fête des bénévoles de l'Ardéchoise se tiendra à Lamastre p. 26
- Une foire de printemps dynamique p. 26
- Le 3^{ème} Salon de l'Agriculture Ardéchoise vous donne rendez-vous le 22 septembre à Lamastre p. 27
- Bibliothèque municipale p. 28
- Expositions à découvrir cet été p. 29
- La ville labellisée 5 @ p. 30

VIE SCOLAIRE

- Ecole maternelle publique p. 31
- Ecole élémentaire publique p. 32
- Ecole privée Charles de Foucauld p. 34

ENVIRONNEMENT

- Actions de sécurisation au parc Seignobos p. 36
- Arboretum : installation de ruches et poursuite des aménagements p. 37

SOCIAL

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) p. 38

EXPRESSION LIBRE

p. 39



Edito

LAISSEZ-NOUS TRANQUILLES !

Depuis des années nous subissons de façon insidieuse et pernicieuse, la loi des technocrates et des individus zélés de certaines administrations.

Alors que tous ces « petits hommes gris » ne sont pas élus, ils s'ingénient à mettre des bâtons dans les roues aux particuliers et aux élus qui œuvrent au quotidien pour rendre service à leurs concitoyens.

À croire qu'ils veulent nous décourager pour que l'administratif prenne l'ascendant sur le pragmatisme de ceux qui sont sur le terrain tous les jours, qui ont de l'expérience et qui ont la légitimité des suffrages issus des urnes.

Quelques exemples :

Après la crue du 18 septembre dernier et pour la nième fois, la berge du Condoye au niveau des jeux pour enfants et du coin pique-nique à la « Pradette », a été emportée. Pour la nième fois, je demande un enrochement et ils n'en veulent pas !

Ils veulent une « technique végétale de type fascine ou tressage » ! En gros, mettre des fagots avec des vieilles branches, en guise de protection du site ! On marche sur la tête !

Pour la future caserne des pompiers à la place des anciens abattoirs, après avoir lancé la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ils viennent nous agacer dans le cadre de l'enquête publique.

Que dire encore de leurs interprétations *ad hominem* sur le plan ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui sont déjà très contraignants pour les constructions ?!

Dernier exemple et pour rester dans l'ineptie : On nous interdit de prendre l'eau dans nos sources pendant 4 mois de l'année (juin à septembre), alors qu'elles débordent ! Tout ça pour « ne pas perturber le milieu naturel » !

Or, depuis septembre dernier, après les crues, nos sources sont en trop plein et nous devons acheter de l'eau du Rhône que l'on fait monter jusqu'à Lamastre, à grands renforts d'énergies et de moteurs électriques qui impactent l'empreinte carbone !

Voilà le quotidien des élus qui, en plus, sont tracassés par les règles et normes qui n'en finissent pas de pleuvoir et qui engagent leurs responsabilités !

Heureusement qu'il y a encore le souci de bien faire et de rendre service chevillés au corps chez eux, ainsi que chez tous ceux qui donnent de leur temps dans les associations et les structures de nos communes.

Tous ces bénévoles sont le ciment de notre société et méritent toute notre admiration et tous nos encouragements car ils contribuent ainsi à la vie communautaire Lamastroise.

Merci à vous et excellent été'

Jean-Paul VALLON,

Maire de Lamastre

Président de la Communauté
de communes du Pays de Lamastre

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ardèche

ENTRETIEN DES VOIRIES

Après les nombreuses intempéries subies cette année, les employés municipaux ont procédé à la remise en état de chemins communaux : Maisonneuve, Bruchon... afin de faciliter l'accès aux différentes maisons qu'ils desservent.



Aussi, les agents en charge de la voirie ont refait les fossés de Mathon à Laulagnier et un enrochement a été réalisé au quartier du Bouchet par une entreprise locale.



Plate-forme et adductions d'eau et d'électricité à l'Arboretum



Les travaux d'aménagements de l'Arboretum par la municipalité continuent avec la création d'une plate-forme dans le prolongement des carbeta.

Réalisée par l'entreprise Jérémy Rouveure, elle a une surface d'une centaine de m² et a bénéficié pour le terrassement de l'apport de la terre végétale et remblais stockés vers le stand de tir, réduisant ainsi la facture et facilitant le transport.

Elle a été réensemencée et constituera un lieu agréable, plus vaste et facilement accessible pour l'accueil du public lors des futurs spectacles qui seront programmés sur le site.

Pour des raisons pratiques et techniques lors de ces manifestations, une tranchée a été creusée le long du chemin pour amener l'eau et l'électricité au plus proche de cette nouvelle plate-forme.

Les élus, fidèles aux engagements pris pour rendre l'endroit toujours plus convivial, ne cessent par ces différents travaux, de mettre l'Arboretum Gérard Descours en valeur dans la continuité des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité.



Elagage en zone industrielle



Des travaux d'élagage à l'entrée de la zone industrielle.

Afin d'améliorer la visibilité et dans le but de sécuriser la voie d'accès à la Z.I. de Sumène pour les usagers et les entreprises présentes sur cette première zone, des travaux d'élagage des arbres bordant la chaussée ont été effectués par l'entreprise Diaz Elagage, accompagnée par les agents du service des espaces verts de la ville.

Des travaux réalisés en plusieurs phases cet hiver et ce printemps, dont le but est d'éviter et de prévenir d'éventuels incidents ; de nombreuses branches menaçant de tomber, fragilisées par les derniers aléas climatiques, fortes précipitations et vents violents.

Parallèlement les talus ont également été repris pour un meilleur écoulement des eaux et la préservation de la voirie.

Création d'un hall d'accueil à la gendarmerie



Depuis le début de l'année, les personnes se rendant à la gendarmerie de Lamastre bénéficient désormais de meilleures conditions d'attente avec la création d'un hall d'accueil.

Ce nouvel espace permet de procéder aux différentes opérations en toute confidentialité tant pour les usagers que pour les gendarmes les recevant, facilitant grandement leurs tâches.

Ces travaux ont été effectués en régie par la municipalité et par des entreprises locales : maçonnerie, électricité et huisseries.

DES PEINTURES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre des travaux annuels réalisés dans les écoles par les employés communaux, la galerie de l'école maternelle a bénéficié cette année d'une réhabilitation. Celle-ci a été repeinte et équipée de grilles de ventilation. Les enfants et les maîtresses apprécient ce « relooking ».

La gendarmerie recrute !

Forte d'un effectif de 155 000 personnes, la Gendarmerie Nationale recrute. Chaque année, plus de 10 000 postes sont à pourvoir.

La sélection peut s'effectuer sur concours, par voie interne, externe, ou encore professionnelle. Les différentes voies d'accès s'adressent aux personnes âgées de 17 à 40 ans sans diplôme, allant jusqu'à celles détenant un Bac+5, en passant par les possesseurs d'un CAP et BEP.

Sans diplôme :

- Le gendarme-adjoint Emploi Particulier (GAV EP) : du secrétariat à la mécanique, en passant par la comptabilité, la plomberie, l'informatique, la restauration, le transport d'officiers... Le gendarme-adjoint Emploi Particulier (GAV EP) apporte au quotidien et en fonction de sa spécialité, un soutien indispensable aux unités sur le terrain ;

- Le gendarme-adjoint sur le terrain (GAV APJA) : équipier opérationnel, celui-ci vit au rythme des unités. En brigade, en peloton de montagne, au sein de la garde républicaine, au pôle judiciaire ou aux côtés des maîtres de chien, il participe activement à toutes les opérations sur le terrain ! En clair, il vient renforcer les unités d'active et les structures de commandement.

À partir du Baccalauréat : les sous-officiers

- Sous-officier sur le terrain (SOG) : il est investi d'une mission de sécurité et de paix publique et est appelé à agir aussi bien dans le champ de la police judiciaire que dans celui du maintien de l'ordre ou de l'action militaire. Il effectue quatre types de missions principales, à savoir rassurer et protéger, enquêter et interpellier, sécuriser et maintenir l'ordre, et enfin intervenir et défendre ;

À partir d'un niveau bac + 5 : les officiers

Choisir une carrière d'officier de gendarmerie, c'est être un véritable décideur opérationnel à la tête d'une équipe de professionnels. Il peut être :

- Officier sur le terrain (OG) : il assume des postes de management sur le terrain. À la tête d'une équipe de professionnels, il possède à son actif une appétence pour l'action, les responsabilités et le relationnel.
- Officier du Corps Technique et Administratif (OCTA) : à la tête d'une équipe de sous-officiers, il est un véritable manager qui apporte toute son expertise dans l'appui aux unités opérationnelles de la gendarmerie.



Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie Nationale

La sélection CSTAGN (Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie Nationale) est ouverte à celles et ceux qui s'intéressent aux métiers du soutien aux forces opérationnelles. Elle a lieu deux fois par an, en février et septembre, et offre l'accès à des métiers très divers : entretien des véhicules, ressources humaines, restauration, finances ou logistique, armurerie-pyrotechnie et affaires immobilières.

Sous-officier du Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN) : à la différence du sous-officier sur le terrain, le sous-officier CSTAGN effectue des tâches administratives et de soutien en ses qualités de gestionnaire des Ressources Humaines, de secrétaire ou encore de gestionnaire d'un parc immobilier. Pour ce faire, il est recruté dans six spécialités, c'est-à-dire en administration et gestion du personnel, en gestion logistique et financière, en affaires immobilières, en restauration collective, en auto-engins blindés, et enfin en armurerie-pyrotechnie.

Distinction pour la « Boucherie de l'Eyrieux » au Salon de l'Agriculture 2024 à Paris



Médaille de bronze pour la « Boucherie de l'Eyrieux » au concours général agricole.

Lors du dernier Salon International de l'Agriculture qui s'est déroulé du 27 février au 4 mars 2024 Porte de Versailles à Paris, la Boucherie de l'Eyrieux a été récompensée par une médaille de bronze pour son pâté en croûte.



Une recette 100% pur porc qui a été élaborée plusieurs mois auparavant en suivant un cahier des charges très strict (sans additif, ni garniture), puis envoyée au jury.

La viande issue de porcs locaux (échine, foie, jambon, poitrine) est entièrement coupée à la main ; la gelée est un jus de cochon à base de couenne et de parure et la pâte dont la recette reste secrète est fabriquée et cuite sur place dans le laboratoire de l'entreprise.

« Cette médaille récompense notre savoir-faire, la valorisation et la qualité des produits locaux de notre territoire » nous confie fièrement le dirigeant, Mickaël Mignotte.

CONTACT : Boucherie de l'Eyrieux

5 Place Seignobos - 07270 LAMASTRE - Tél. 04 75 06 42 78

Rouveure Techniques Energies déménage



L'entreprise de Plomberie Chauffage Rouveure Techniques Energies implantée jusque-là au centre-ville de Lamastre a déménagé.

L'entreprise, gérée par Guillaume Jobin et son épouse depuis 2014, a pris possession de ses nouveaux locaux dans le bâtiment historique de l'ancienne SEFAC (en face des pompiers), 2 rue Henri Roche à Lamastre.

Un nouveau magasin/showroom est actuellement en cours de réalisation.

Professionnel de grande expérience, Guillaume Jobin met son savoir-faire au service de sa fidèle clientèle et dans les règles de l'art, pour tous les travaux en neuf et en rénovation :

- Vente, installation, maintenance et dépannage de tous les types de chauffage ; (chaudières/cuisinières bois- granulés, pompes à chaleur, fioul, gaz...) y compris fourneaux bouilleurs ;
- Installation et réparation en plomberie et sanitaire ;
- Solaire thermique (Chauffe-eau solaire) ;
- Traitement de l'eau, entretien piscine...

ROUVEURE TECHNIQUES ENERGIES

2 Rue Henri Roche - 07270 LAMASTRE

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 08h30-18h00

Samedi : 09h00-12h00

Bureaux provisoires : 23 Rue Camille Gaudemard
07270 LAMASTRE

Dans le cadre des Aides à la rénovation énergétique, Guillaume Jobin possède les qualifications RGE QUALIBOIS, QUALIPAC/ QCF , HANDIBAT-SILVERBAT et QUALISOL (en cours).

| Vélos Voies Douces



Depuis ces dix dernières années, la fréquentation cycliste dans notre région a explosé. Plusieurs facteurs ont contribué à ce développement : la Dolce Via, la Via Fluvia, l'Ardéchoise et enfin « Le Mastrou » qui permet aux utilisateurs de mélanger un retour dans le passé et de continuer par un effort physique modéré à travers nos beaux paysages d'Ardèche.

Ainsi un point de location de vélos a été étudié avec les élus et une opportunité s'est présentée avec les bureaux du garage Rugani, situés tout près de la gare.

A l'arrivée du train et à proximité de l'Office de Tourisme, le maillage entre les deux points de location de Saint-Agrève et de Tournon s'est concrétisé. Un point de destination était trouvé, permettant aux clients de traverser Lamastre et de prendre une collation à la terrasse d'un café.

La formule la plus demandée est : « Louez et déposez ».

Pour Lamastre, les touristes prennent « Le Mastrou » à Saint-Jean de Muzols puis les vélos sur plusieurs jours pour faire la Dolce Via et découvrir la Vallée de l'Eyrieux. Ils enchainent à partir de Saint-Laurent du Pape par la Via Fluvia et remontent le Rhône jusqu'à Tournon où ils déposent les vélos au magasin Intersport.

Les équipes d'Intersport travaillent avec des tour-opérateurs qui commercialisent cette formule.

A Saint-Agrève la formule proposée est de convoier les clients de la Dolce Via : ils prennent les vélos et descendent jusqu'au Cheylard ou à Lamastre. Un minibus les prend en charge à leur arrivée pour les ramener au point de départ.

A ce jour, le magasin lamastrois est ouvert durant les mêmes périodes que « Le Mastrou », mais il est possible de répondre à toute demande durant l'année en téléphonant au magasin Intersport de Saint-Agrève (Tél. 04 75 30 11 64).



Afin de satisfaire les demandes des groupes, la société dispose d'un parc de 60 vélos musculaires et 40 vélos à assistance électrique.

« Merci à la municipalité de Lamastre et à l'ensemble de la population pour leur bon accueil. »

CONTACT :

Vélos Voies Douces

20 Avenue Boissy d'Anglas – 07270 Lamastre

Tél. 04 75 07 67 18

Courriel : velosvoiesdouces@gmail.com



CPMC - EPALIA

L'entreprise « CPMC - Caisses et Palettes du Massif Central » vient de rejoindre la société Epalia, leader national du réemploi de palettes !

La société Caisses et Palettes du Massif Central (anciennement établissement Fumas), située à Lamastre, a été créée en 1974. Spécialisée dans la fabrication de palettes et caisses en bois, elle dispose d'une capacité de production de plus de 300 000 unités. A travers son bureau d'étude et son logiciel de conception, CPMC accompagne ses clients dans l'élaboration de leur cahier des charges palettes. Grâce à la flexibilité de son outil de production, CPMC fabrique des palettes spécifiques et sur-mesure avec une grande réactivité, exclusivement à partir de bois 100% régional ; sans compter un complément de gamme, avec des caisses en bois pour les marchés agricoles et industriels et des services tel que le traitement NIMP15.

Elle vient de rejoindre un autre acteur historique dans le monde de la palette : la société Epalia.

Leader français du réemploi de palettes, Epalia s'appuie sur un maillage de près de 40 sites en France et traite plus de 16 millions de palettes par an, toutes gammes confondues.

Acteur de l'économie circulaire, son métier s'étend de l'achat-vente de palettes à la gestion de parc de supports de manutention pour le compte de clients de grands comptes industriels.

Grâce à des outils digitaux et des équipes fortement ancrées sur leurs territoires, Epalia fait de la palette un service.

Pionnier de la gestion de parcs, Epalia réinvente l'expérience des utilisateurs de palettes, récupère et apporte les bonnes palettes, au bon endroit, au bon moment.

Pour EPALIA, cette acquisition répond à une double ambition :

1. Continuer à renforcer son maillage géographique de proximité en France, pour collecter, réparer, vendre ou relocaliser des palettes au plus près de ses partenaires.
2. Continuer à élargir son offre de produits et services autour des palettes et supports de manutention. En plus de proposer l'offre en réemploi la plus large du marché (réparation, récupération, revente, refabrication et gestion de parcs de palettes en réemploi), Epalia peut désormais proposer des palettes neuves.

Pour CPMC, c'est l'opportunité de rejoindre un groupe solide et ambitieux, reconnu sur le marché français.

Pour en savoir plus :

- <https://www.epalia.fr>

- <https://www.palettes-cpmc.fr>

Contact - Site de Lamastre :

CPMC - EPALIA

ZI Plaine de Sumène - 07270 LAMASTRE

Tel. 04 75 06 47 45

Stéphane Bruchet - Responsable de secteur

Angélique Millet - Gestion du site de Lamastre

9 employés sur le site de Lamastre





Horaires d'ouverture :

L'établissement est ouvert et prêt à vous renseigner :

- du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 18h ;
- le samedi matin de 8h à 12h.

Contact :

Amplitude Matériaux
ZI Plaine de Sumène - 07270 LAMASTRE
Tel. 04 75 07 03 48
Courriel : lamastre@amplitude-materiaux.fr

Amplitude Matériaux

François Redon et Alexandra Dumas, négociants indépendants et locaux, ont ouvert en 2023 leur enseigne affiliée au réseau France Matériaux.

L'enseigne Amplitude Matériaux, déjà visible depuis 2016 à la zone artisanale de Saint-Victor, est maintenant aussi implantée en zone industrielle de Lamastre.

Le magasin a une surface de 300 m² et le bâtiment de stockage attenant occupe 1 500 m². À l'extérieur, l'entreprise dispose d'un parc de 5 000 m² où sont entreposés les divers matériaux.

Cinq salariés accueillent et renseignent la clientèle.

Vous envisagez d'effectuer des travaux ?

L'entreprise propose aux artisans et professionnels du bâtiment ainsi qu'aux particuliers bricoleurs les matériaux de construction, les outils, l'expertise et les conseils techniques nécessaires à la réalisation d'un projet de rénovation ou de construction neuve.

Pour les travaux de gros-œuvre, second-œuvre, aménagement intérieur et extérieur... Un large choix de matériaux de construction et matériaux biosourcés vous attend dans votre agence.

En plus de la vente de tous ces produits, un service de location de matériel pour le bâtiment, un camion pour faciliter leur auto livraison et du petit outillage sont proposés aux clients.

Une nouveauté encore avec la gestion gratuite des déchets triés provenant uniquement du bâtiment, pour les particuliers et professionnels.



Le personnel d'Amplitude Matériaux accueille professionnels et particuliers du lundi au samedi matin

Nouveaux services proposés par Amplitude Matériaux

EN MAGASIN

- Un comptoir « peinture » a été installé avec une machine à teinter toutes les peintures et l'élargissement de la gamme peinture pour les particuliers et les professionnels.

- Une gamme de luminaires est désormais disponible et le rayon électricité a, quant à lui, été élargi afin de contenter les nombreuses demandes des clients.

ESPACE SHOWROOM

Un showroom dédié à l'aménagement extérieur vient d'être créé en partenariat avec l'Ecole de Production de Lamastre. Celui-ci permet une mise en valeur des articles proposés à la vente et des idées d'aménagement de terrasses, jardins, etc.

REVALORISATION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

Engagée dans une démarche forte de revalorisation des déchets, l'entreprise Amplitude Matériaux est affiliée avec l'éco-organisme « Valdélia », un des quatre organismes certifiés par l'Etat pour le traitement des déchets du bâtiment.

De ce fait, l'entreprise récupère gratuitement deux types de déchets issus du bâtiment, des particuliers ou professionnels, à savoir :

- Matériaux inertes triés tels que tuiles, béton, pierres, céramiques ;
- Matériaux non inertes triés tels que le bois, plaques de plâtres, laines de verre ou de roche, menuiseries vitrées, métaux ou plastiques rigides.

Le dépôt nécessite une inscription préalable sur Valdélia. Le personnel se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans les démarches.

Parallèlement, une benne payante de DIB (Déchet Industriel Banal) de déchets/emballages non triés et non dangereux est disponible à l'entreprise.

En tant que professionnel dans le monde du bâtiment, l'entreprise a une volonté affirmée de proposer un vrai service de gestion et de recyclage des déchets.

Gestion des déchets du bâtiment

Depuis le 1^{er} avril 2024, les professionnels du bâtiment ne sont plus acceptés dans les déchetteries de Lamastre et Désaignes.

La réglementation impose à tous les professionnels qui mettent sur le marché national des Produits et Matériaux de la Construction du Bâtiment (PMCB) d'organiser et de financer la collecte et le recyclage des produits concernés lorsque ceux-ci arrivent en fin de vie.

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire prévoit la mise en œuvre opérationnelle de la filière de collecte et de recyclage des déchets issus des produits et matériaux (PMCB) utilisés sur les chantiers de démolition, rénovation et construction du bâtiment à partir du 1^{er} mai 2023.

En 2023, les éco-organismes : Eco Maison, Ecominéro, Valdélia et Valobat ont soutenu la collecte de quelque 3,2 millions de tonnes de déchets du bâtiment. Ces volumes devront sensiblement progresser pour atteindre les premiers objectifs réglementaires fixés pour cette année.

Les filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits.

Les produits et matériaux de construction relevant de la REP Bâtiment sont classés en deux catégories principales :

- Les produits et matériaux constitués majoritairement de minéraux (béton, pierres, granulats,...) et les équipements sanitaires et de salle d'eau en minéraux (hors verre).
- Les produits et matériaux constitués à base de bois, plâtre, plastiques, verre, laine minérale, bitume, textiles,... dont les huisseries.

La filière couvre également les produits et matériaux dits dangereux (hors filières DEEE ou produits chimiques) ou interdits avant le 1^{er} janvier 2022 tels que les produits à base d'amiante, ou encore de bois traités avec des sels ou des oxydes de métaux lourds...

| Territoires d'Industrie II : 2023-2027



Le Gouvernement a annoncé le 9 novembre 2023 le lancement du Temps II du programme « Territoires d'industrie » pour la période 2023-2027.

Ce programme associe les industriels et les élus locaux, en lien avec l'Etat, les Régions et l'ensemble des partenaires, afin de construire et mettre en œuvre un plan d'action ambitieux en matière de **reconquête industrielle des territoires**.

Notre Communauté de communes du Pays de Lamastre s'est associée aux 7 autres intercommunalités (Porte de Drôme Ardèche ; Annonay Rhône Agglo ; Val d'Ay ; Arche Agglo ; Rhône Crussol, Privas Centre Ardèche ; Val Eyrieux), pour la candidature du **Territoire « Ardèche - Drôme Nord »** et celle-ci a été retenue pour cette nouvelle phase du programme, parmi 183 territoires fers de lance de la réindustrialisation en France.

En lien avec cette labellisation, l'ensemble du Territoire d'Industrie « Ardèche - Drôme Nord » a également été désigné lauréat dans le cadre d'une démarche spécifique « **Rebond industriel** » et a pu bénéficier, dès janvier 2024, d'un soutien accru en ingénierie et en financement (**enveloppe de 2 millions d'euros** pour accélérer le développement et la décarbonation des entreprises industrielles).

Sur ce Territoire « Ardèche - Drôme Nord », 84 entreprises ont été priorisées par les intercommunalités ; 70 ont présenté leurs projets d'investissements, dont 6 entreprises sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Lamastre.

Le cabinet EY avec ses 2 techniciens, a ainsi établi un état des lieux complet du système industriel du territoire, pour évaluer sa dynamique et ses enjeux. A l'issue de ce diagnostic, 2 comités des financeurs se sont réunis pour sélectionner les projets éligibles aux 2 millions d'euros de l'enveloppe « Rebond Industriel ».

La réunion de clôture du projet « Rebond Industriel » qui a rassemblé tous les acteurs du programme a eu lieu le 30 avril dernier dans les locaux de l'entreprise FAREVA de Tournon sur Rhône, une société ardéchoise, leader mondial de la sous-traitance industrielle.

Les 3 objectifs de Rebond Industriel :

- Diagnostic des entreprises du territoire ;
- Fléchages d'investissements ;
- Mise en place des feuilles de route.

Les 3 objectifs ont été totalement atteints.

Dans la foulée, le programme Territoires d'Industrie va pouvoir démarrer dans de très bonnes conditions, avec l'arrivée le 13 mai 2024 de son chef de projet Jérémy Clavel. Celui-ci va progressivement venir à la rencontre de chacune des intercommunalités et accompagner les entreprises dans leurs projets de développement.

Par ailleurs, il va déployer les feuilles de route issues des travaux précédents à savoir :

- Accompagner les entreprises dans le développement des compétences (formation collective...)
- Anticiper les grandes transitions, notamment décarbonation et énergies renouvelables ;
- Structurer le territoire pour soutenir les projets immobiliers (réflexion sur la création d'une Société d'Economie Mixte - SEM).

Transfert des compétences eau et assainissement collectif



ENCORE UNE LOI INIQUE !

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a prévu le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, au 1^{er} janvier 2026.

Encore une fois, cette décision a été prise sans concertation avec les élus locaux qui sont pourtant bien placés pour savoir ce qui est le mieux pour leur collectivité.

La Communauté de communes du Pays de Lamastre va donc devoir recruter un cabinet conseil pour préparer cette échéance, qui va coûter des dizaines de milliers d'euros.

Ce cabinet devra faire l'état des lieux en termes de réseaux dans chacune des 11 communes, évaluer le coût de fonctionnement des deux services (eau et assainissement), proposer plusieurs scénarios de gestion (régie, délégation de service public, etc.).

Il est à craindre que les prix pour les usagers soient impactés par cette nouvelle organisation.

Tout ce qui s'impose depuis Paris n'est pas toujours en adéquation avec nos territoires ruraux et il est regrettable que chaque commune n'ait pas pu se prononcer sur le transfert de ces compétences.

Déchèterie intercommunale



Depuis quelque temps, l'entreprise Roche-BTP, qui exploite la déchèterie intercommunale, a réorganisé le fonctionnement de la structure.

De mai à septembre, celle-ci est ouverte au public 18h par semaine (contre 14h le reste de l'année) et tous les jours, sauf le dimanche.

Des panneaux indiquent désormais clairement ce qu'il est possible de déposer dans chaque benne ; en cas de doute un personnel est toujours présent sur le site pendant les horaires d'ouverture pour guider le dépositaire.

Un nouveau sens de circulation est mis en place : l'entrée des véhicules s'effectue désormais depuis la route du Cheylard, puis la sortie se fait par la zone industrielle. Ainsi il n'y a plus de manœuvre à faire pour repartir et la gestion et le contrôle des véhicules en sont facilités pour l'exploitant.

Merci de bien respecter les consignes de tri afin de ne pas vous voir refuser un dépôt ou être éconduit.



Office de Tourisme du Pays de Lamastre

Réaménagement des bureaux d'accueil

L'Office de Tourisme a récemment entrepris une belle métamorphose en collaboration avec la décoratrice d'intérieur, Cindy Penel.

Les deux bureaux d'accueil ont été repensés pour offrir aux visiteurs une expérience immersive inédite, reflétant la richesse et la diversité de notre patrimoine local.

L'immersion des clients dans l'expérience ferroviaire à Lamastre ou médiévale à Désaignes est l'objectif principal du projet. Ce projet « coup de pouce » a été établi avec le Parc Naturel Régional et subventionné par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Parallèlement, le classement de l'Office de Tourisme en catégorie II a été renouvelé. Cette distinction témoigne de l'engagement continu envers l'accueil de qualité et le développement touristique du territoire.

Quelques chiffres...

7 ans après la précédente édition, l'enquête des clientèles touristiques de l'Ardèche 2023 permet de disposer d'éléments actualisés sur les profils, attentes, dépenses et comportements des touristes et excursionnistes qui fréquentent notre département ; à mesurer des évolutions depuis les éditions de 2010 et 2016 et à confirmer le poids économique du tourisme sur le département. Les résultats vont permettre d'orienter la stratégie marketing de la destination et d'accompagner les filières et les territoires.

Au niveau du Pays de Lamastre, 83 % des répondants ont dit qu'ils souhaitent revenir sur le territoire pour un séjour ou un weekend et 74 % recommanderaient l'Ardèche à leurs proches. Pour 27 %, il s'agissait de leur 1^{ère} fois en Ardèche, 32 % d'entre eux étaient déjà venus quelques fois, 28 % viennent très souvent et 13 % ne sont venus qu'une seule fois.

Ressources à consulter sur le site de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche : <https://pro.ardeche-guide.com/etude-clientele>



Saison touristique 2024

Pour cette saison touristique, l'équipe de l'Office de Tourisme est renforcée par la présence de deux alternants, Marine Teixeira et Maxime Rioult, ce qui permet de maintenir une présence touristique hors les murs sur des lieux touristiques et événements, en plus des ouvertures des deux bureaux d'accueil.

Les animations habituelles de votre Office de Tourisme sont de retour pour la saison 2024 :

Les balades à la fraîche

Cette année, de nouvelles balades matinales s'ajoutent au programme habituel en fin d'après-midi. De nouveaux thèmes seront également proposés pour satisfaire petits et grands.

La brocante

La traditionnelle brocante de Lamastre organisée par l'Office de Tourisme aura lieu le dimanche 28 juillet. Plus de 150 participants sont attendus. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juillet 2024.

L'Automnal Gourmand 4^{ème} édition

C'est le grand rendez-vous automnal dédié au plaisir des papilles, mettant à l'honneur les délices de saison tels que les châtaignes, les courges et les champignons.

Du 29 septembre au 3 novembre, plongez dans une sélection d'événements savoureux à travers le territoire du Pays de Lamastre, de Val'Eyrieux et du Haut Pays de Velay.

Informations et programmation à venir : <https://www.automnal-gourmand.fr/>



Du Côté Rando

Tag&Play – Parcours connecté

Découvrez une toute nouvelle expérience avec le circuit « Suivez le train », désormais connecté ! Téléchargez l'application « Tag & Play - Parcours Connecté » sur votre smartphone, activez les fonctionnalités Internet, GPS et NFC, puis lancez-vous dans l'aventure en scannant les bornes rondes portant le logo du Pays de Lamastre et Tag & Play.

Vous serez plongé dans une balade immersive d'une heure trente à travers les magnifiques paysages des hauteurs de Lamastre, entre sous-bois et parc arboré, ponctuée d'énigmes, de vidéos et de quiz captivants.



Du Côté Cyclo

Des boucles locales

Plusieurs boucles pour découvrir l'Ardèche à vélo électrique ont été créées dans le département.

Sur le Pays de Lamastre, deux parcours ont été balisés : l'un au départ de Lamastre, appelé « Sacrée châtaigne », long de 20 km, et l'autre au départ de Gilhoc-sur-Ormèze, nommé « Traverses sacrées », d'une longueur de 17 km.

Le circuit « Sacrée châtaigne » vous transporte au cœur des forêts de châtaigniers. Une halte à « La Ferme du Châtaignier » vous fera découvrir le métier des castanéiculteurs, leurs produits et leur travail.

Quant au parcours « Traverses sacrées », il vous invite à explorer deux villages (Gilhoc-sur-Ormèze et Colombier-le-Jeune) dont les étroites ruelles vous conduiront à la découverte de leurs magnifiques églises, des joyaux à ne pas manquer pour ceux qui prennent le temps de s'arrêter.

Il est possible de combiner ces deux boucles au niveau du col de Saint-Genest pour deux fois plus de découverte.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme (Tél. 04 75 06 48 99).

Coup de projecteur sur... *Les truites d'Andaure*

L'Ardèche au creux de l'oreille : Le podcast de vos vacances en Ardèche.

Alors, ouvrez grand vos oreilles car vous allez entendre ce que vous irez voir !

Retrouvez un épisode spécial sur les truites d'Andaure dans la nouvelle saison des podcasts de Hervé Hauboldt en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.

Vous pouvez écouter tous les podcasts sur les plateformes habituelles d'écoute de podcast et également en vous rendant sur cette page :

<https://www.ardeche-guide.com/inspirer/podcast-ardeche/>



PAYS DE LAMASTRE
ARDÈCHE

Contact

**Office de Tourisme
du Pays de Lamastre**

Lamastre / Désaignes

Tél. : 04 75 06 48 99

Courriel : accueil@paysdelamastre.fr

Accueil toute l'année

La Dolce Via

Tournage de « Le Beau Vélo de Ravel »

L'émission de télévision belge « Le Beau Vélo de Ravel » a fait son retour en France en 2024 en tournant une émission spéciale sur la Dolce Via !

Cette émission, très populaire sur la RTBF, célèbrera ses 25 ans en Belgique, où elle jouit d'un succès constant. Elle incarne le slow-tourisme, la convivialité, le retour à la nature et aux produits du terroir.

Le concept de l'émission est de faire découvrir la France à vélo à travers le regard de personnalités et d'artistes belges bien connus, qui résident ou travaillent régulièrement en France. Parmi eux : Philippe Geluck, Alex Vizorek, Les Taloches, Virginie Hock, Stéphane Degroodt, Guillermo Guiz, Axelle Red, Benoît Poelvoorde, Cécile de France... Pour l'émission spéciale consacrée à la Dolce Via, l'acteur belge Nicolas Gob était l'invité du jour.

L'équipe a eu l'occasion de découvrir le Pays de Lamastre avec une visite à « La Ferme du Châtaignier » et un voyage à bord du Mastrou. Le programme, d'une durée de 26 minutes, intitulé « L'Échappée belge en France », a été diffusé le dimanche 9 juin sur la Une. De plus, le dimanche 16 juin de 13h à 15h, l'émission a également été diffusée à la radio sur VivaCité, dans le cadre de « Grandeur Nature ».

A vos écrans pour visionner ces programmes !

Un article de 4 pages sur le sujet est également paru dans le magazine Deuzio (supplément de l'Avenir), atteignant ainsi 229 000 lecteurs.



Lou Boun Ten en fête cette année



LOU BOUN TEN A FÊTÉ SES 40 ANS !

- Sur le marché de Lamastre le mardi 21 mai

Au grand soulagement des bénévoles de Lou Boun Ten, le soleil était là de bon matin pour l'installation de leur stand sur le marché. Le but : présenter leur association qui œuvre depuis 40 ans pour donner du bonheur à leurs aînés de la Résidence des Bords du Doux.

Les visiteurs ont pu découvrir toutes les animations proposées à l'EHPAD, participer à des petits jeux sous la houlette de « Mémé Castagne » venue apporter son aide pour mettre de l'ambiance. Ils se sont montrés généreux pour soutenir l'association qui les remercie vivement.

- A la Résidence le lundi 27 mai

Dans une ambiance festive et musicale des années 80 (il y a 40 ans), les bénévoles ont fêté ces 40 ans aux services des résidents et rendu hommage à tous ceux qui se sont succédé pour animer le quotidien de nos aînés. Après la dégustation de l'énorme gâteau, les résidents ont reçu un cadeau, souvenir de cette belle journée.

COMMENT SOUTENIR LOU BOUN TEN ?

Le fonctionnement de l'association repose sur la bonne volonté de ses bénévoles et le financement assuré par les adhésions, des dons, des aides financières de l'hôpital, des mairies et du département.

Rien ne se ferait sans ces soutiens !

Ce financement permet principalement : de faire intervenir chanteurs et musiciens, d'offrir des petits cadeaux aux résidents, d'acheter gâteaux et boissons pour les fêtes, de payer les sorties, etc.

Vous pouvez les soutenir :

- en adhérant à l'association (12 € ou plus) ;
- en faisant un don ;
- en devenant bénévole.

ÊTRE BÉNÉVOLE LOU BOUN TEN, C'EST :

- Accompagner les résidents dans les différentes animations ;
- Les aider avec bienveillance ;
- Être à l'écoute de leurs besoins ;
- Leur apporter sa joie et sa bonne humeur ;
- Partager avec eux des petits moments d'amitié ;
- Participer en fonction de son temps et de ses goûts...

Il suffit d'un sourire, d'une main tendue, d'une aide discrète, d'une écoute attentive. Le bénévole reçoit autant qu'il donne. Sa récompense : voir le visage de nos aînés s'éclairer, leurs yeux pétiller, constater le plaisir qu'ils ont ressenti.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Régulièrement, les résidents sont invités à :

- Chanter à l'après-midi *Chorale* ou au *Karaoke* mensuel ;
- Venir jouer au *Loto* avec parfois des cadeaux pour tout le monde ;
- Exprimer sa créativité à l'atelier *Loisirs créatifs* où ils participent parfois à des œuvres collectives ou solidaires ;
- Célébrer les anniversaires avec chansons, musique, danses, gâteaux, pétillant, jus de fruit ;
- Fêter les grands moments de l'année : le printemps, la saison des châtaignes, *Noël* où ils reçoivent des cadeaux ;
- Sortir pour garder le contact avec la vie extérieure, pour leur donner un « parfum de vacances », changer de leur quotidien : un petit tour au marché, un pique-nique champêtre, une sortie pêche où chaque résident pêche ses truites, où elles sont ensuite cuisinées et servies au déjeuner sur place, une journée pèlerinage à Lalouvesc, des séances de cinéma...



Contacts :

Présidente Lou Boun Ten, Paule Garcia : 06 20 65 29 23
Animatrice EHPAD : 06 81 56 87 27



Esgrime : Coupe de France des Néo-pratiquants

Les 20 et 21 avril, à l'initiative de Sylvain et Caroline Bouquet, respectivement président et maître d'armes de la Septeam, s'est déroulée au gymnase intercommunal et à la salle polyvalente la première édition de la coupe de France des Néo-pratiquants, à l'épée pour les seniors et vétérans, hommes et femmes en individuel, et par équipe sous le parrainage de Laura Flessel.

Des tireurs ayant moins de 5 ans ou moins de 10 ans de pratique venus de la France entière ont participé à cette belle fête de l'esgrime où 35 clubs étaient représentés. Le public nombreux a pu assister à des matches de haute qualité.

La compétition était soutenue par la Ville de Lamastre et le Département de l'Ardèche. Un challenge du conseil Départemental a été organisé et décerné à la meilleure équipe de cette première édition.

Arbitres, bénévoles, tireurs adultes et enfants de la Septeam se sont investis durant ces deux jours pour la réussite de cet événement prônant les valeurs de l'esgrime : respect de l'autre et des règles, courage, maîtrise de soi et créativité à l'image des matches de toute beauté auxquels on a pu assister.

En toute convivialité, un moment d'échanges et de rencontres autour d'un buffet a été offert par la municipalité.



Laura Flessel Marraine de la manifestation

La célèbre escrimeuse, à l'invitation de Sylvain Bouquet, Président du club la Septeam, a fait l'honneur de sa présence à Lamastre, parrainant cette première édition. Escrimeuse française la plus décorée de l'histoire : Quintuple médaillée d'or aux JO (USA, Australie et Athènes en Grèce), 6 fois championne du monde, une fois championne d'Europe et multiple fois médaillée par équipe, ancienne ministre des sports, etc. elle a encouragé durant toute la compétition les participants.



Stecy Leyral : Championne de France



Licenciée au Centre de Formation Bouliste Lamastre-Désaignes depuis 12 ans, Stecy Leyral a décroché le titre tant convoité de Championne de France le 7 avril dernier.

Cette année, c'est à Martigues (13) que les 6 et 7 avril dernier se déroulait le Championnat de France Combiné Jeunes, épreuve se déroulant en 8 mènes, en alternant du point et du tir.

C'est accompagnée de ses parents et de son coach Jean-Claude Risoan que Stecy a rejoint la compétition concourant dans la catégorie F18.

Palmarès de la saison écoulée

Championne de France en Combiné F18

*

Double Médaillée de Bronze aux Championnats de France de Tir de Précision et Tir Progressif F18

Tout d'abord, lors de la 1^{ère} journée où elle participe à plusieurs rencontres contre Julie Gruet (63), Emma Escallier (05) et au final Margot Barthès qu'elle gagne après deux mènes bien disputées 21 à 19.

La 2^{ème} journée fut plus prolifique, remportant la demi-finale contre Alicia Aunave du Cheylard. En finale, elle rencontre Léna Vandenberghe (74) et avec beaucoup d'application termine sur le score de 19 à 13, montant sur la 1^{ère} marche du podium.

Une belle récompense de son investissement et une grande fierté pour le Centre de Formation Bouliste.

Le week-end du 13 et 14 avril 2024 à Béziers, avait lieu les France Tirs où Stecy était engagée dans les épreuves de Tir de précision et Tir progressif F18. A l'issue des deux journées, elle ramènera deux médailles de Bronze (une dans chaque discipline).

Attention ! Forum des associations avancé au vendredi 6 septembre 2024



En raison de la grande fête des bénévoles de l'Ardéchoise qui se tiendra à Lamastre le samedi 7 septembre, le forum des associations est avancé au vendredi 6 septembre 2024, à partir de 17h30 à la salle polyvalente de Lamastre.

Le forum des associations est l'événement traditionnel de la rentrée et rassemblera, comme à chaque édition, une grande partie des associations locales : sportives, culturelles, sociales ou solidaires, etc... il y en aura pour tous les goûts !

Ce rendez-vous permet de valoriser le tissu associatif et de faire connaître les activités proposées sur le territoire pour se distraire ou s'engager pour l'année 2024-2025 !

Associations, si vous êtes intéressées, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par mail à : sports@lamastre.fr.



Une gestion rigoureuse au quotidien



LA DETTE DIMINUE

L'évolution de la dette par habitant est directement liée à l'augmentation des investissements. En 2023, l'encours de la dette de la ville a diminué de 235 k€, soit -14 %. A Lamastre, la dette par habitant représente 596 € alors que la moyenne pour les villes de 2 000 à 3 500 habitants s'établit à 685 €.

MAINTIEN DES TAUX FISCAUX

Afin de préserver le pouvoir d'achat des Lamastrois tout en favorisant les investissements, cette année encore et pour la 12^{ème} année consécutive, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la part communale d'imposition.



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Le budget 2024 est construit sur un volume de dépenses de fonctionnement contenues (2 427 k€) soit une augmentation de 6,68 % par rapport à 2023 (2 275 k€).

UN BON NIVEAU D'AUTO-FINANCEMENT

Garantie d'une bonne santé financière d'une collectivité, le niveau d'autofinancement constitue un point essentiel d'un budget maîtrisé. Pour 2024, les élus ont fait le choix de porter le niveau d'autofinancement à 480 k€ contre 414 k€ en 2023.



Financière



pour les investissements futurs



2024, ENCORE UNE ANNÉE IMPORTANTE EN TERMES D'INVESTIS- SEMENT

Malgré un contexte économique dégradé, la commune fait le choix de maintenir un niveau de dépenses d'investissement élevé (1,5 M€ en 2024). La ville consacre donc 658 € de dépenses d'investissement par habitant (contre 333 € pour la moyenne des villes de taille équivalente). Des chiffres qui attestent non seulement d'une grande ambition pour Lamastre, mais surtout des finances saines car, pour investir il faut avoir des comptes robustes.



CONSOMMATION DE FLUIDES

Eau, électricité, gaz, carburant, sont en nette augmentation mais grâce au plan de sobriété énergétique mis en place par la commune, la hausse a été contenue à 13 % entre 2022 (199 k€) et 2023 (225 k€). Pour 2024 le budget tient compte de l'impact de la hausse des tarifs des différents fluides. Pour information ce budget était de 138 k€ en 2021, avant la crise énergétique.

GEL DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le tarif de la cantine scolaire a été maintenu à celui de 2023 (4.40 €). Et ce, alors que le coût d'un repas pour la commune a régulièrement augmenté pour atteindre 11.38 €



TRAVAUX DE DEMOLITION

En 2024, parmi les travaux d'investissement, deux projets de grande envergure consisteront en la démolition du bâtiment « ex Charel » ainsi que la démolition des anciens abattoirs pour construire la future caserne de pompiers. Il est parfois nécessaire de démolir pour construire l'avenir...

750 k€



PROCHAINES MANIFESTATIONS SPORTIVES



TRIATHLON de Lamastre (07)
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Jeudi 15 août 2024
Inscriptions uniquement en ligne : www.sportsnconnect.com

Natation 750 m - Vélo 22 km
Course à pied 6 km

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ardèche LE DÉPARTEMENT
La Mairie de Lamastre
VALEURIEX
Organisation : Service des Sports de Lamastre
Renseignements : 06 78 99 84 24
sports@lamastre.fr / www.lamastre.fr



GRAND PRIX DE LA CHÂTAIGNE LAMASTRE
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024

Urban Trail 5,3 KM / 10,6 KM

URBAN TRAIL - 5,3 KM OU 10,6 KM 18H30

CHALLENGE YVES POROT - URBAN TRAIL EN SEMI-NOCTURNE
DANS LE CENTRE-VILLE DE LAMASTRE
280M D+ - FRONTALE OBLIGATOIRE

INSCRIPTIONS EN LIGNE WWW.CHRONOSPHERES.FR : 6 € OU 12 € SELON DISTANCE
INSCRIPTIONS SUR PLACE LE JOUR MÊME À PARTIR DE 16H30 : 8 € OU 15 € SELON DISTANCE

Randonnée 5,3 km - OCTOBRE ROSE 15H

Randonnée de 5,3 km
Organisée par l'Association Lamastre Sports Nature

DÉPART DE 15H À 16H
LIBRE PARTICIPATION

ANIMATIONS GRATUITES : BIEN MANGER, BIEN BOUGER !
AUBADE DE L'HARMONIE-FANFARE
RÔTIE GÉANTE DE CHÂTAIGNES EN SOIRÉE

Ardèche LE DÉPARTEMENT
La Mairie de Lamastre
CA

DE 15H45 À 17H : COURSES DES JEUNES - GRATUIT

INSCRIPTIONS COURSES DES JEUNES À PARTIR DE 14H00

RÉCOMPENSE + GOÛTER POUR CHAQUE ENFANT

Organisé par le Service des Sports de Lamastre, en partenariat avec la Caisse Locale du Crédit Agricole - INFOS 06 78 99 84 24

Merci à tous les partenaires et aux bénévoles qui permettent de maintenir d'importantes manifestations sur le territoire.

Record d'affluence pour « La Ballastine »



421 participants, un record !

123 pour le 21 km
218 pour le 13 km (dont 1 enfant)
80 pour le 9 km (dont 13 enfants)

Ce samedi 13 avril, avec une météo clémente et trois parcours à travers la campagne verdoyante dont un nouveau de 9 km, tout était réuni pour la 4^{ème} édition de la « Ballastine de caractère ». Elle était organisée par le Service des Sports sous la houlette de Bernadette Cuisson en partenariat avec les mairies de Lamastre et Désaignes, dans la cadre du Printemps de la Randonnée.

Dès 7 h, les bénévoles préposés aux inscriptions étaient à pied d'œuvre pour accueillir les randonneurs souhaitant parcourir l'un ou l'autre des trois circuits proposés par les organisateurs.

Un accueil café et petits gâteaux avait été mis en place et chacun a pu en profiter avant de prendre le départ. Plusieurs ravitaillements sur les parcours dont celui au cœur du village de caractère de Désaignes, toujours bien apprécié, et celui à la croisière des Nods, point de rencontre des randonnées de 21 et 13 km où les randonneurs ont pu reprendre des forces avant le retour au centre-ville de Lamastre en empruntant la Dolce Via.

C'est à partir de 11h30 que les participants ont pu se restaurer sous les barnums installés devant les gradins de la place Montgolfier. Là, une assiette composée de salades, pâté croûte, jambonnette ou caillette, fromage et tarte leur était servie.

Des associations et de nombreux bénévoles qui répondent toujours présents, des sponsors, des partenaires et des élus impliqués, autant d'atouts importants pour les organisateurs et qui contribuent à la réussite de ce bel événement printanier !

Trophée « Ville sportive »



Lamastre, 2^{ème} ville la plus sportive d'Ardèche dans la catégorie villes de 1 500 à 3 000 habitants.

Le samedi 24 février 2024, c'est à la mairie de Cruas, siège du Comité départemental Ardèche des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif présidé par Robert Hérelie, que Bernadette Cuisson, adjointe aux sports, à la jeunesse et à la vie associative et Bernadette Malard, adjointe à la communication, au numérique et aux animations, se sont rendues pour recevoir ce trophée distinguant la ville et ses habitants.

Une distinction attribuée selon plusieurs critères : nombreuses associations sportives de toutes disciplines, le nombre toujours grandissant de licenciés, les éducateurs, les nombreux bénévoles sollicités tout au long de l'année et la qualité des équipements sportifs mis à disposition et les organisations des diverses manifestations portées par la commune et le Service des Sports...

Remerciements et fête des bénévoles



Sportifs Champions de France

- Pour le tir sportif : Lucas Desfonds et Victor Ducret ;
- Sport-boules : Stecy Leyral ;
- Escrime : l'équipe épée dames avec Caroline Bouquet, Sonia Chemouilli, Marie-Laure Connault, Claire Duchnowski et l'équipe masculine, avec Marc Seguin, Ivan Travejo et les frères Laurent et Jean-Michel Lucenay ;
- Concours de chiens de berger : Nicolas Fournier et Lucky.

Ont été également récompensés Jean-Claude Risoan, « Anneau d'Or 2023 » pour son rôle d'Éducateur bénévole et Stéphanie Risoan, pour son aide précieuse à l'organisation administrative des manifestations.

C'est à la salle polyvalente que le samedi 16 mars à midi, qu'à l'invitation des Services des Sports et de la Culture, plus d'une centaine de bénévoles se sont réunis pour un moment convivial.

Les élus ont ainsi souhaité marquer leur reconnaissance à tous ceux qui oeuvrent et s'investissent tout au long de l'année dans les manifestations organisées par la municipalité. Jean-Paul Vallon, maire, Bernadette Cuisson, adjointe aux sports et Jacky Chosson, adjoint à la culture, les ont chaleureusement remerciés pour leur implication et leur investissement sans lesquels les différentes manifestations ne pourraient avoir lieu. Des manifestations sportives (Ballastine de caractère, Triathlon du 15 août, Urban Trail) ou culturelles (Jeudis de l'été, Ardéchoise, Automnal gourmand, etc.) qui connaissent un grand succès tant par le nombre de concurrents que par la satisfaction des participants. Elles se déroulent toutes dans un climat sportif, festif et amical, ceci grâce à la présence sur le terrain des bénévoles et des associations ; la présence de chacun est utile et chacun, à son niveau, contribue à la réussite de tous ces événements.

Une journée conviviale qui a été l'occasion de récompenser sportifs et bénévoles méritants. Nous comptons encore sur vous pour les organisations 2024 !

Animations estivales culturelles : un programme riche et varié !

Concerts gratuits O'Gradins : chaque jeudi du 18/07 au 22/08

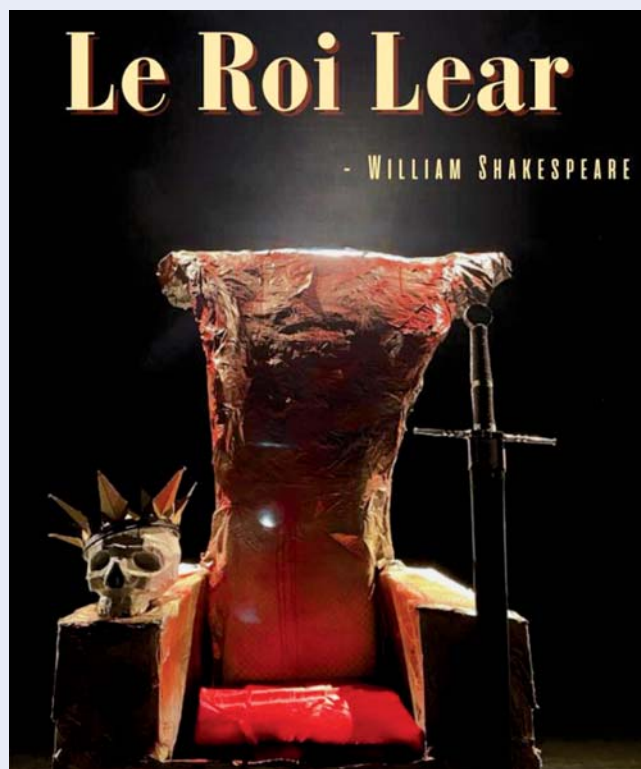


Festival Shakespeare Vendredi 26 juillet 2024 à 21h au prieuré de Macheville

« Le Roi Lear » de William Shakespeare

Ce spectacle, porté par des jeunes de 17 à 21 ans, cherche à souffler un vent nouveau sur ce classique de Shakespeare, le tout rythmé par une bande-son rock composée de morceaux du groupe Pink Floyd.

Entrée payante (tarifs selon situation)



GIANNI LORENTI

Musique pop rock

Issu du conservatoire de Valence, Gianni Lorenti a participé à des émissions cultes comme « N° 1 de demain » et « Sacrée soirée ». Après une pause médiatique, il revient avec un nouveau single, « Bella Mia ». Ce clip, tourné à Valence et dans le Vercors, met en avant ses racines italiennes. Il souhaitait retrouver les airs de son enfance et les fêtes familiales. Découvrez sa fille Lisa avec lui, lors de sa première partie.

Jeudi 18
juillet 2024
à partir de
21h15
Gradins

ONPSG (ON N'EST PAS SORTI DE LA GRANGE)

Musique rock

L'histoire d'un groupe qui débute par celle d'un jeune garçon : Mat, 26 ans, Drômois, fils et frère de paysans. Auteur-compositeur, Mat affirme une écriture populaire et allègre, en jouant avec les mots comme un lutin farceur ! Accompagné de trois musiciens Drom'Ardéchois, ils nous proposent un « rock décapant » aux « riffs endiablés ». Après plus d'une trentaine de concerts (dont les 1^{ères} parties de Ben l'Oncle Soul, de Michael Jones...), c'est sur scène qu'il faut découvrir l'énergie déployée par le groupe. Ces 4 gentlemen-farmers explorent le quotidien des agriculteurs, partagé entre dur labeur et sensibilité. Ils « luttent » contre les stéréotypes et préjugés du monde rural et agricole avec juste ce qu'il faut de culot et de délicatesse.

Jeudi 25
juillet 2024
à partir de
21h15
Gradins

ROULTABOUL

Musique festive

Le Roultaboul Love Club, c'est une formation de 7 musiciens professionnels : basse, batterie, clavier, guitare, chant intégrant des instruments insolites comme le trombone, la flûte et l'accordéon. La philosophie du groupe est de répandre son optimisme, sa foi en la vie ainsi qu'un parfum de bienveillance partout et pour tout le monde, mais surtout de rendre « les gens heureux ».

Jeudi 1^{er}
août 2024
à partir de
21h15
Gradins

LULA MARIA & QUANDO

Musique festive franco-brésilienne

Lula Maria Ferreira, chanteuse, auteure, compositrice, vous invite à partager sa culture lusophone accompagnée du combo Quando ! Avec Richard Gault à la basse et la composition, Lucas Mège à la batterie et Pablo Cortina à la guitare. Cet ensemble débordant d'énergie, porté par des textes sincères et poétiques, vous embarque vers une fusion musicale et festive.

Jeudi 8 août 2024
à partir de 21h15
Gradins

EUGÈNE ELECTRE

Chants des marins et chansons traditionnelles



Eugène Electre fait résonner les chants qui parlent de mer, d'eau et de marins. Un jour, accordé par les confinements et la retraite, le temps disponible favorise l'envie d'explorer des « Terres Nouvelles ». La mise en mouvement peut alors commencer, comme un bateau lorsqu'il quitte le pont pour une autre aventure.

Se mouvoir et émouvoir. Deux mots à l'étymologie commune : movere en latin, qui proposent une belle définition du voyage.

Vendredi 16 août 2024
à partir de 21h15
Gradins

RAFFU

Chanson métissée

Raffu, groupe rhônalpin de 6 musiciens, explore depuis plus de 12 ans et plus de 250 concerts, une musique nomade résolument pétillante et métisse, emprunt d'influences des 4 coins du globe : Balkans, afro, orient, reggae... Véritable livre de bord, le répertoire laisse place à des textes conscients qui partagent les multiples facettes de l'humain et du monde qui l'entoure.

Raffu en concert, c'est l'assurance d'un grand voyage coloré, chaloupé, jouissif et participatif. 100 % bonheur garanti !

Jeudi 22 août 2024
à partir de 21h15
Gradins



En raison du Triathlon de Lamastre le jeudi 15 août 2024, le concert est reporté au vendredi 16 août 2024

AUTRES ANIMATIONS

à ne pas manquer !

Festivités du 14 juillet

DIMANCHE 14 JUILLET 2024

Défilé officiel (à 11h) et Feu d'artifice offert par la municipalité (à 22h30)

Animations du Comité des Fêtes

- L'après-midi : **Jeux en centre-ville**
- **Bal** à partir de 23h sous le pont de Tain

Marché des créateurs

JEUDI 1^{er} AOÛT 2024

TOUTE LA JOURNÉE EN CENTRE-VILLE

- De 9h à 19h : Marché d'artisans et d'artistes locaux et régionaux.

Animations musicales en journée avec le groupe « Les Saltimbanques ».

Spectacle à l'Arboretum

SAMEDI 3 AOÛT 18H30 & 21H - GRATUIT

L'habituel « Son et Lumière » offert par la municipalité ne peut avoir lieu, il est remplacé cette année par un **SPECTACLE FAMILIAL « LA GUINGUETTE MAGIQUE »**

Les Préludes du Festival des Humoristes (gratuit)

MERCREDI 21 AOÛT 2024

EN JOURNÉE : diffusion des émissions de France Bleu Drôme-Ardèche depuis le Car Podium installé en centre-ville.

EN SOIRÉE : **Spectacle d'humoristes**

Concert Les Ardéchois

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

SALLE POLYVALENTE DE LAMASTRE

Organisé par l'ABL - Entrée payante



La Fête des bénévoles de l'Ardéchoise se tiendra à Lamastre !



Le samedi 7 septembre 2024, Lamastre aura la chance et l'honneur d'accueillir la grande fête des bénévoles de l'Ardéchoise.

Une journée qui chaque année permet de remercier toutes celles et tous ceux qui participent à la renommée de l'épreuve et de notre département.

Ce seront plus de 1 000 personnes qui seront présentes toute la journée.

Le 4 avril dernier, plusieurs personnes de l'Ardéchoise, dont le coordinateur Sylvain Renaud, étaient à Lamastre pour valider le choix de notre commune.

Ils ont été impressionnés par la nouvelle salle polyvalente et par l'ensemble du site (gymnase, parkings, médiathèque...). Précisons que les élus ne s'étaient pas positionnés les années précédentes ; ils ont attendu l'ouverture de la nouvelle salle pour ce genre de manifestation.

Des animations seront mises en place : circuits vélos, randonnées pédestres, découverte de la commune, etc... Le train de l'Ardèche ouvrira également ses ateliers pour les faire visiter.

Un apéritif organisé par la mairie sera offert aux participants en fin d'après-midi, il sera suivi d'un repas (servi sur plateau) animé par un groupe musical, pour lequel plus de 700 convives sont attendus.

Et bien entendu, il y aura aussi la remise des prix aux villages pour la décoration et l'animation de l'Ardéchoise.

Encore un superbe moment de fête et de convivialité rendu possible par les relations et l'investissement de nos élus.

Une foire de printemps dynamique rappelant les foires d'antan !



Ce samedi 4 mai la foire de printemps a tenu toutes ses promesses, tant par la fréquentation que par la présence de plus de 130 forains.

Chacun a pu déambuler tout au long de la journée, appréciant la diversité proposée : vendeurs de plants et fleurs, de voitures, de volailles, d'oiseaux exotiques, de bonbons, producteurs locaux, vêtements... Et bien sûr la fête foraine avec ses 9 manèges, dont certains originaux, et ses jeux de hasard !

La présence cette année des Jeunes Agriculteurs du canton, qui avaient concocté un programme gourmand et festif, a donné un nouveau dynamisme à cet événement incontournable du début du printemps.

Le 3^{ème} Salon de l'Agriculture Ardéchoise vous donne rendez-vous le 22 septembre prochain à Lamastre !



INFOS PRATIQUES

- Dimanche 22 septembre 2024 de 9h à 18h
- Place Pradon à Lamastre
- Entrée : 5 € pour les adultes, gratuit pour les enfants. Bon à savoir, l'entrée au salon permettra d'accéder gratuitement aux animations proposées par les filières !
- Buvettes et restauration sur place
- Pour + d'infos : FDSEA Ardèche
Tél 04 75 64 60 62 / 06 10 19 72 23
www.salondelagricultureardechoise.com



Ce salon, créé à l'initiative de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) de l'Ardèche, vous propose un tour d'horizon de l'agriculture ardéchoise dans toute sa diversité. Avec 8 000 visiteurs accueillis lors de la dernière édition, cet événement porté par les agriculteurs et agricultrices, vous permettra d'échanger en toute convivialité avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture ardéchoise.

GROS PLAN SUR LES FILIÈRES AGRICOLES

Les différentes filières, animales et végétales seront présentes avec de multiples animations destinées à tous, petits et grands, autour des différents types d'élevages (bovin, ovin, caprin, équin) mais aussi avec des thèmes aussi variés que la viticulture, l'arboriculture ou encore la castanéiculture.

A noter que ce salon accueillera cette année, la Fête de la Transhumance, moment fort de la filière ovine en Ardèche.

Également au programme : exposition de machines agricoles, ateliers, démonstrations, dégustations de vins et de produits ardéchois, en privilégiant toujours l'interactivité avec les visiteurs ! Ce salon permettra aussi d'aborder d'autres sujets transversaux tels que l'installation, la formation et l'emploi en agriculture.

INÉDIT ! UN CONCOURS DE VACHES LAITIÈRES

Un concours de vaches laitières en race Montbéliarde et Prim' Holstein ainsi qu'une présentation de vaches de race Abondance, Aubrac, Brune des Alpes, Charolaise, Limousine et Salers rythmeront cette journée. Une belle opportunité pour le grand public de découvrir le métier d'éleveur.

LE VILLAGE DES PARTENAIRES

Organisations Professionnelles Agricoles, collectivités, partenaires privés, les acteurs essentiels du monde agricole seront là pour parler de leurs métiers, de leurs actions et échanger avec les visiteurs.

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Il y en aura pour tous les goûts afin que chacun puisse repartir avec des produits « Made in Ardèche » !



Si vous aussi, vous souhaitez être acteur du salon, contactez la FDSEA 07

Tél : 04 75 64 60 62 / 06 10 19 72 23
Courriel : evenement@fdsea07.fr

Bibliothèque municipale



20 ANS, ÇA SE FÊTE !

Le bâtiment de la médiathèque qui abrite la bibliothèque fêtera cette année ses 20 ans. Pour l'occasion, une exposition qui retracera l'histoire de ce déménagement (anciens bâtiments, projet, installation) sera mise en place du 10 septembre au 31 octobre. Il sera également proposé, entre autres, une exposition de photos sur les différentes bibliothèques dans le monde.



DES SOIRÉES JEUX TRÈS PRISEES

Cette année encore, la bibliothèque a participé aux Nuits de la lecture en proposant une soirée jeux de société avec notre partenaire habituel Cheylardgame.

Cette édition, qui avait pour thème « le corps », a rencontré un gros succès puisque plus de 100 personnes se sont succédé, avec un début de soirée très familial pour ensuite laisser place à un public plus adulte.

Le 13 avril, nous avons renouvelé l'opération avec cette fois, une soirée jeux de société et jeu de rôle, avec nos partenaires habituels : Cheylardgame et Callsnoup.

Là aussi une belle réussite, la partie de jeu de rôle était au complet et s'est déroulée de 17h à 23h30. Quant aux jeux de société, plus de soixante personnes se sont déplacées pour partager ce moment dans la bonne humeur.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS SONT DÉJÀ PRIS, CERTAINES DATES RESTENT À DÉFINIR, RESTEZ À L'AFFÛT !

- Matinée jeux pour enfant, tout âge, de bébé à ado, le mercredi 10 juillet de 10h à 12h ;
- Soirée jeux de société et jeu de rôle le samedi 14 septembre ;
- 4^{ème} participation au mois du film documentaire en novembre.



Contact :

Bibliothèque de Lamastre
4, avenue de Tournon - 07270 LAMASTRE
Tél. 04 75 06 54 44
Courriel : bibliolamastre@wanadoo.fr

ET POUR RAPPEL :

- Echanges lecture le 1^{er} vendredi du mois de 17h à 18h30 ;
- Lecture enfant le 1^{er} mercredi du mois à 10h30.

Expositions à découvrir cet été



Les bandes dessinées sont d'ores et déjà disponibles à la bibliothèque.

EXPOSITION DE LA BANDE DESSINÉE « VISAGES, CEUX QUE NOUS SOMMES »

Du 17 au 27 juillet, nous aurons le plaisir d'accueillir une exposition originale autour de la bande dessinée « Visages, ceux que nous sommes », co-écrite par les deux scénaristes Nathalie Ponsard-Gutknecht et Miceal Beausang-O'Griafa, et illustrée par Aurélien Morinière.

Au cours d'un parcours pensé pour le tout public, vous pourrez découvrir la saga tourmentée d'une famille déchirée sur trois générations. Sur un fond historique, de 1900 à 1954, ils suivront la destinée de quatre personnages de nationalités et de générations différentes.

Dix ans, quatre tomes et une déclaration d'amour à la construction européenne et à la différence, avec toujours la même question : qu'est-ce qui fait notre identité ?

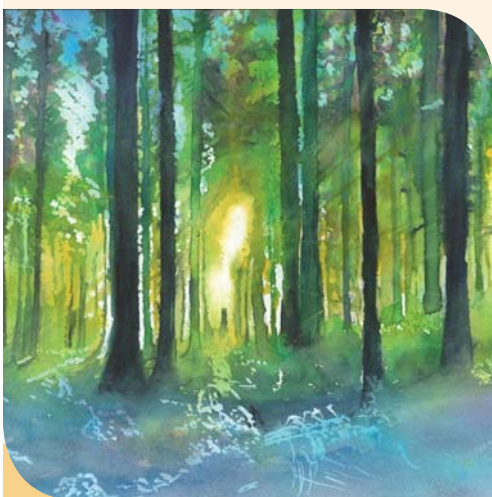
Cette série fictionnelle, publiée chez Glénat en 4 tomes (tous parus), explore les récits de vie de personnages dans le contexte tumultueux de l'Histoire, offrant une réflexion sur notre identité personnelle, notre identité collective nationale, mais aussi celle en tant qu'Européens.

Fruit d'un travail passionné de trois auteurs sur presque 10 ans, « Visages » revisite l'Histoire à l'échelle humaine, soulignant le rôle des individus dans la construction du passé et la transmission de leur expérience aux générations futures.

L'entrée libre du mardi au dimanche de 10h-12h et 14h-18h, à la Médiathèque : 4 avenue de Tournon, 07270 Lamastre.

Rencontre-Conférence avec les co-scénaristes Nathalie Ponsard-Gutknecht et Miceal Beausang-O'Griafa le vendredi 19 juillet à 18h30, suivi de dédicaces en partenariat avec la librairie « L'Arbre à feuilles », et du vernissage de l'exposition.

EXPOSITION DE NATHALIE CHOMEL : « RENDRE LA LUMIÈRE » Du 30 juillet 2024 au 10 août 2024 à la médiathèque



Contact :

Site internet : www.serendipitartist.com
Instagram : @Serendipitartist
Facebook : Nathalie CHOMEL

Artiste aquarelliste et pastelliste de 38 ans résidant au Crestet, Nathalie travaille à l'aquarelle depuis 2021.

Le mot qui résume bien ce médium et qui lui plaît énormément est la sérendipité. C'est à partir d'heureux accidents qu'elle recherche l'émotion, la spontanéité et la lumière dans ses aquarelles. Elle aime partir d'un paysage qui semblerait banal et travaille à le sublimer par un choix de couleurs audacieuses et un jeu de textures granulaires pour le rendre captivant. L'aquarelle est un médium qui ne pardonne pas. Il faut arriver

à dompter l'eau et le pigment en préservant la lumière au maximum. Une fois l'aquarelle sèche, il n'y a pas de retour en arrière.

Les artistes qui l'inspirent et qui ont été ses maîtres sont Marc Folly et Alexis Le Borgne. Nathalie enseigne et transmet cette magie de l'aquarelle au Crestet par petits groupes d'enfants et adultes en stage chaque trimestre.

D'ailleurs, deux de ses élèves (Morgan Fenouillet et Pierre Campia) exposeront quelques-unes de leurs œuvres à l'occasion de cette exposition.



La ville labellisée 5 @ pour la 7^{ème} année consécutive, la seule à ce niveau en Ardèche

Quelques actions

- Accueil à l'Espace Public Numérique (Centre multimédia de groupes pour permettre aux personnes en difficulté avec le numérique d'être accompagnées et formées et ainsi lutter contre la fracture numérique, l'une des priorités du Département ;
- Tag & Play, des Parcours Connectés, une plateforme de création de parcours liée à une application mobile disponible sur iPhone et Android ;
- Prêt de liseuses à la bibliothèque pour favoriser l'accès des usagers à la lecture numérique ;
- Réservations en ligne : des salles municipales et du matériel ainsi que des repas de la cantine (avec paiement sécurisé) ;
- Pupitre numérique...



Le 8 février dernier, c'est à Paris que notre commune s'est vue décerner le label « Villes Internet 5@ » pour la 7^{ème} année consécutive. Il s'agit de la plus haute distinction. Rappelons que ce label est le fruit de la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun.

Cette distinction est obtenue grâce à des critères réactualisés chaque année avec un classement des actions et des enjeux de développement local réalisés dans des domaines divers : emploi, culture et patrimoine, services publics, identité, éducation, démocratie locale, coopération, vie quotidienne, développement économique, solidarités, vie associative, cohésion sociale, attractivité, médiation, innovation...

Pupitre d'affiche numérique : une nouveauté pour cette année 2024 !

Installé depuis fin décembre devant la mairie, cet outil permet aux administrés de consulter les informations relatives à l'affichage réglementaire, à savoir les demandes liées à l'urbanisme, les arrêtés municipaux, préfectoraux ou ministériels, les marchés publics, les comptes-rendus des conseils municipaux, l'état-civil et la vie de la commune en général.

Cette technologie est également redirigée sur le site internet de la commune (icône « Pupitre d'Affichage Légal ») ; ce qui permet d'accéder aux informations légales sans forcément être physiquement devant le pupitre mais directement depuis son ordinateur ou son téléphone portable.



Autant de réalisations qui permettent à la ville d'être toujours plus connectée pour satisfaire le plus grand nombre.

École maternelle publique

L'école maternelle publique accueille 49 élèves répartis en 2 classes.

- une classe de Toute Petite Section / Petite Section / Moyenne Section (TPS, PS, MS) avec une nouvelle enseignante Sonia Chemouilli, accompagnée d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Anastasia Catalan, actuellement en congé maternité, remplacée par Erika Beccacci.

- une classe de Moyenne Section / Grande Section (MS/GS) avec Fabienne Girard, accompagnée d'une ATSEM Sandrine Fourel.

Un service civique, Lisa Bernard a été présente pendant toute l'année scolaire auprès des enfants et des enseignantes.

Les projets de l'année



Côté sports : Journée du sport scolaire, affiliation des 2 classes à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour favoriser les rencontres sportives entre différentes écoles avec 3 sorties : en route pour les Jeux Olympiques, randonnée maternelle et orientation. Initiation à l'escrime pour la classe des TPS/PS/MS de janvier à février avec Caroline Bouquet.



Côté arts :

Projet Château-Musée à Tournon pour les MS/GS autour des œuvres de Salvatore Arancio. Après une visite de l'exposition, les élèves ont dû créer leur œuvre en s'inspirant de l'artiste. Cette œuvre fut elle-même exposée au Château-Musée en mars.

Matinées artistiques : les enfants des 2 classes sont mélangés pour participer à des ateliers sur un thème à la fin de chaque période.



Des sorties :

- Lors de l'Automnal gourmand, les enfants ont visité la Fromagerie du Mastrou ;

- Sorties au cinéma plusieurs fois dans l'année ;

- Sortie théâtre « Il était... une fille », offerte par le Service culturel de la mairie de Lamastre ;

- Spectacle : Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre.

Qu'elles soient sportives ou culturelles, autant d'activités qui permettent le développement de l'enfant, son éducation et son épanouissement personnel !

| École élémentaire publique

L'école élémentaire publique de Lamastre, grâce à son équipe dynamique, propose une année scolaire 2023/2024 riche en projets.

Les 68 élèves sont répartis sur 3 classes :

- 21 élèves de CE1 dans la classe de Mme Aurélie Brimont, Directrice de l'école ;
- 9 élèves de CP et 12 de CM2 dans la classe de Mme Marion Soubeyrand et Mme Eléa Roux ;
- 10 élèves de CE2 et 15 de CM1 dans la classe de Mme Sophie Cornu.

Trois AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) accompagnent certains élèves : Mme Chevin Erika, Mme Giffard-Wittmeyer Marion et Mme Valentin Stéphanie. L'école a eu la chance d'avoir à ses côtés Mme Luc Abigaël, un service civique.

Une école à l'heure des JO

- Cycle Rugby de 6 séances avec Joël Rouveure du club de rugby de Lamastre pour les CE1, CE2 et CM1 ;
- Cycle natation à la piscine en octobre/novembre pour toute l'école puis mars/avril pour les CP, CE1 et CE2 ;
- Cycle d'escrime de 6 séances avec Caroline Bouquet du club La Septeam de Lamastre, en janvier / février pour tous les élèves ;



La classe de CE1 est partie en classe découverte du 17 au 21 juin : en cette année olympique, les CE1 ont pu vivre, avec 3 autres classes du département, un camp olympique aux Ollières sur Eyrieux. Ce séjour a été l'occasion de partager un travail autour de la culture sportive, des valeurs de l'olympisme et de la pratique d'activités sportives comme le canoë, le tir à l'arc, le golf, le football, l'escrime, le breakdance, le handball, l'athlétisme...

Les classes des CP/CM2 et CE2/CM1 ont participé au projet « Classes qui dansent » avec la compagnie « La Baraka » d'Annonay. Les enseignantes, soutenues par un danseur chorégraphe, ont invité les enfants à s'exprimer par la danse et à créer une chorégraphie.

L'ensemble des écoles Nord-Ardèche participant à ce projet ont fait une représentation au théâtre d'Annonay en juin, ainsi qu'une représentation supplémentaire à Lamastre pour les parents.

L'ensemble des classes a pu bénéficier du projet financé par le Centre National du Livre, « Un auteur à l'école ». L'école a accueilli Judith Chomel, auteure de livres pour enfants, sur une semaine. Des séances permettant de découvrir son univers, le monde de l'édition, et de créer des illustrations ont été élaborées. Les élèves se sont appuyés sur ses techniques en partant de cartes postales anciennes de Lamastre et d'Ardèche.

La classe des CP/CM2 a réalisé également un travail de rédaction de lettres en s'inspirant de son album « Léon Plouhinec ». Les cartes postales réalisées ont été exposées à la bibliothèque municipale de Lamastre.



- 2 sorties par classe avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) : rencontres de secteur, sensibilisation au handisport, raidillon (journée où les élèves pratiquent plusieurs activités de pleine nature).



Une école ouverte sur le monde



- Automnal gourmand junior organisé par l'Office du Tourisme de Lamastre : visite de la fromagerie du Mastrou et de la boucherie Mougey ;
- École et cinéma (sélection de trois films au cinéma de Lamastre) ;
- Création d'un journal de classe pour les CP/CM2 ;
- Projet régulier avec la bibliothèque de Lamastre ;
- Ouverture culturelle : les élèves ont eu l'opportunité d'assister à deux spectacles cette année :
 - Spectacle ZAD, Zone d'Activité Durable de la Compagnie Lo Piaa Loba : mélange de conte, arts visuels, danse, poésie ;
 - Spectacle « Il était... une fille » de la compagnie Gwen Soli, offert par la mairie : conte chanté ;
- Participation aux actions de prévention : de la prévention routière où cette année, Gabin Rouch a eu la meilleure note et est qualifié à la journée départementale à Privas ; le permis piéton (CE1) et internet (CM1 et CM2) encadré par le gendarme référent école Pierre Sayn ;
- Travail sur les compétences psychosociales avec l'infirmière scolaire, Eve Morin, accompagnée de Géraldine Faure du planning familial ;
- Dispositif « Art en prêt » permettant de découvrir les œuvres d'Emilien Adage et réaliser une exposition en partenariat avec la bibliothèque de Lamastre ;
- Visite du musée Montgolfier à Annonay pour les classes de CP/CM2 et CE2/CM1 ;
- Visite de l'école du vent à Saint Clément pour l'ensemble des classes.

Une école tournée vers le Collège du Vivarais

- Réalisation d'un conte inversé sur les stéréotypes de genre avec la création d'un Kamishibai, avec les élèves de sixième et les classes de CP/CM2, et CE2/CM1 ;
- Visite des expositions de l'Arche des métiers au collège du Vivarais ;
- Participation avec les sixièmes au grand prix des Incorruptibles (prix des lecteurs) CM2/Sixième ;
- Chorale d'hiver le jeudi 21 décembre ;
- Cross et course d'orientation.

Des parents d'élèves impliqués dans la vie de l'école

- Participation aux ateliers artistiques, sportifs, culinaires et ludiques chaque dernier vendredi de fin de période ;
- Pour accompagner les élèves lors des différentes sorties scolaires et à la piscine ;
- Marché de Noël, foire d'automne et foire de printemps ;
- Organisation de la fête de l'école le dimanche 16 juin 2024.

Contact

Ecole Élémentaire Publique
1 Impasse des écoles
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 40 04

Des contes revisités pour les écoliers



Les élèves des écoles maternelles et primaires publiques et privées, soit 182 enfants sur les deux séances, avaient rendez-vous au centre culturel le 9 février 2024 pour assister au spectacle offert chaque année par la municipalité.

Gwénaëlle Baudin et Coralie Houfek, toutes deux auteures, chanteuses et musiciennes ont enchanté leur jeune public avec un conte chanté intitulé « Il était... une fille ».

Des contes reconnus des enfants (La petite sirène, le petit chaperon rouge, etc.) revisités et posant la question de l'image féminine dans les contes et dans la société en général.

École privée Charles de Foucauld

L'année scolaire 2023-2024 remplie de beaux projets !



PROJET « OISEAUX »

Cette année, la classe de CE est partie à la découverte des oiseaux. Un animateur de La ligue de protection des oiseaux, Eric Georgeault, est intervenu. Par différentes activités, les élèves ont appris les caractéristiques des oiseaux, leur alimentation, leurs différents besoins, les différentes espèces. Ils ont utilisé des jumelles pour les reconnaître... Ils ont écouté différents chants d'oiseaux de notre région. Une séance avec Maëlle Lemaire a été de comprendre la chaîne alimentaire et de savoir placer l'oiseau dans le cycle. Ils ont découvert les différentes menaces et trouvé des solutions pour aider à la

protection des oiseaux. En janvier, les élèves ont décoré au pyrograveur des nichoirs donnés par M. Paelez du groupe Tremplin. Avec l'aide de Daniel Combe et Pascal Bouit, les jardiniers municipaux et d'Éric, ils ont vu comment et où mettre en place un nichoir. Huit nichoirs ont été installés au parc Seignobos avec l'accord du maire. Quatre autres nichoirs ont été mis par les élèves de l'école de production dans la cour de l'école.



ART PLASTIQUE ET JEUX OLYMPIQUES CHEZ LES CE

Les élèves ont commencé l'étude des Jeux Olympiques en art plastique avec Roselyne, professeur et artiste. Le projet était de réaliser une œuvre collective en volume.

A la suite de diverses recherches sur le sport, les élèves ont réalisé chacun un sportif à la manière de Giacometti : réalisation d'un squelette à l'aide de fil de fer et de scotch, recouvert d'aluminium. Les productions ont été exposées en classe. Pour terminer, les élèves ont conçu le sportif

« Monsieur Biscoto », un haltérophile robuste. Par groupe, chacun a réalisé un morceau de l'ossature avec du carton, des bouteilles, différents objets de récupération, puis recouvert de papier mâché chaque partie. Roselyne a fait l'assemblage et a consolidé le sportif. La classe de CM et celle de maternelle ont aussi bénéficié de l'intervention de Roselyne afin de créer d'autres belles œuvres en volume.



LE LOUP

Cette année, l'ensemble scolaire a travaillé sur le thème du loup. Dans le cadre du projet « N'oubliez pas les paroles », les élèves du cycle 2 se sont rendus à la maison de retraite pour lire de manière expressive des contes traditionnels. La classe de CE a étudié 4 contes autour du loup, en partenariat avec Adeline, la bibliothécaire. Les élèves ont appris à connaître et reconnaître les caractéristiques du conte, puis ont lu et présenté un conte et répondu à des questions de compréhension.

Mascotte de Loup : en lien avec le thème de l'année, les écoliers de maternelle ont été accompagnés toute l'année avec la mascotte « Loup ». Elle a été de toutes les découvertes, activités, apprentissages et sorties : piscine, sortie scolaire, spectacle de fin d'année... Le week-end, elle partait dans une famille où elle était toujours très bien accueillie !



CINÉMA

Avec le dispositif « Ecole et Cinéma », les élèves de primaire ont participé au visionnage et au débat sur 3 films.

Cette année, la classe de maternelle a aussi participé au dispositif. Il s'agissait pour eux d'une découverte progressive du cinéma par étapes : découverte du lieu avec Nadège (de la salle, également de la cabine de projection) et 2 projections en salle. Nadège est aussi intervenue en classe pour mener différents ateliers : techniques d'animation par la manipulation autour du film, l'affiche, les différents éléments graphiques, les émotions... Une chouette première expérience pour beaucoup !

École privée Charles de Foucauld

SEMAINE DU GOÛT

Lors de la semaine du goût en octobre dernier, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé à un atelier cuisine chez « Mag » à Lamastre pour la confection de Tiramisu à la châtaigne. Après présentation de ce fruit et la découverte de tout ce qui peut être fait avec : confiture, marrons glacés, farine, sirop, pâtisseries... les élèves et la maîtresse ont dû mettre « la main à la pâte » pour confectionner leur tiramisu qu'ils ont ensuite emmené chez eux.

Un grand merci à Magali et à toute son équipe pour leur gentillesse, leur générosité et l'excellent accueil réservé !

La classe de maternelle et celle de CP/CE se sont rendus à la Fromagerie du Mastro pour faire un atelier autour de la confection du fromage (de l'animal au produit final) mais aussi une dégustation du caillé doux de St Félicien, mettant en avant la richesse de notre territoire. Merci à Cédric Jouanard d'avoir si gentiment accueilli les élèves et répondu aux nombreuses questions !



LIEN CM/COLLÈGE

Dans le cadre du projet d'école (maternelle-primaire-collège) sur le développement du langage oral et sur le thème du loup, les élèves de CM en lien avec les classes de 6^{èmes} du collège Charles de Foucauld ont participé à différentes activités culturelles tout au long de l'année :

* Visite des Archives à Privas et travail sur les traces du loup en Ardèche ;

* Visionnage et débat sur le film « Le château solitaire dans le miroir » sorti en 2023 et réalisé par Keiichi Hara. Conte sous forme de mangas qui parle des difficultés actuelles de harcèlement et d'exclusion que rencontrent les élèves. Thème en lien avec l'Enseignement Moral et Civique et le français sur le harcèlement et le personnage du loup ;

* Une journée contes avec l'intervenante Maya Bergamote : lecture et étude de différents contes du recueil : « Contes des ours et des loups du monde entier » de Patrick Fischmann et Bruno Pilorget.

Puis dans un second temps, rencontre et partage avec la conteuse Maya Bergamote qui leur a narré différents contes dont deux déjà étudiés en classe. Ensuite, les élèves ont été invités à inventer un autre conte sur le modèle d'un des contes entendus.

En parallèle et avec l'aide de Stéphanie Risoan du centre multimédia, les élèves ont rédigé dans un premier temps une carte d'identité sur le loup puis courant avril, ils ont fait un exposé sur l'animal avec une partie consacrée sur ses traces en Ardèche et une autre sur son retour en Drôme.

MERCI À L'APEL POUR SON SOUTIEN DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS DE L'ANNÉE !

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Courant mai (du 21 au 24 mai inclus), les élèves de CM se sont rendus au



Centre Musiflore de Crupies (26) pour 4 jours sur le thème : Musique et découverte du Loup. Ce séjour a permis aux élèves :

- de s'adapter à un nouveau milieu, à la vie en collectivité.
- de s'initier aux différentes formes d'expression et la découverte de l'univers musical (chants d'ensemble, activités d'écoute, ateliers de création, exploration sonore, manipulation des instruments de musique).
- d'apprendre à mieux connaître le loup, sa place dans l'écosystème et la société. Rencontre avec des acteurs de terrains pour mieux comprendre les passions autour de cet animal.

CONCOURS

Toujours en lien avec le collège Charles de Foucauld, les élèves de CM ont participé en mars au « Concours Kangourou » visant à faire découvrir les mathématiques sous un aspect plus ludique qu'en classe. 50 minutes à résoudre des problèmes de logique !

Le 14 mai, les élèves de CM ont participé pour la première fois au concours du « Big Challenge ». Cela leur a permis de tester leurs capacités en anglais.

Les résultats de ces deux concours ont eu lieu courant juin et une remise des prix a été organisée ; tous les élèves participants ont été récompensés !



Actions de sécurisation au parc Seignobos



Mise en sécurité du grand cèdre au parc Seignobos

En été 2017, lors d'un orage violent, le grand cèdre a été foudroyé. La foudre a parcouru tout le tronc jusqu'au sol, laissant une belle lésion.

Cette grande blessure s'agrandissait d'année en année, pouvant rendre cet arbre dangereux.

Un diagnostic a été opéré par l'entreprise « Arbor Hereditum » pour un coût de 936 €.

L'entreprise d'élagage « Diaz Elagage » a été missionnée pour réaliser les travaux préconisés par ce diagnostic ; à savoir coupes de branches sèches et haubannage des autres.

La sécheresse estivale, les tempêtes et les épisodes cévenols rendent les arbres plus fragiles.



Opération de nuit

Après un violent coup de vent le samedi soir du 10 février 2024, un érable de plus de 30 m situé dans le parc Seignobos et à proximité de l'école, s'est déraciné et s'est calé contre un grand tilleul, menaçant de s'abattre sur la cour et le préau. L'entreprise « Diaz Elagage » a été contactée en urgence pour le démontage et l'abattage de cet érable qui a demandé beaucoup de dextérité, de professionnalisme et de technicité. L'opération, qui a duré plusieurs heures pendant la nuit, a permis de rétablir la sécurité dans le quartier. Dès le lendemain, les agents des services techniques ont déblayé les coupes d'arbres.

La commune veille au mieux à la bonne santé des arbres de nos parcs, jardins remarquables ainsi qu'à la sécurité de la population. Les agents du service des espaces verts s'en soucient quotidiennement mais certains aléas climatiques ne sont malheureusement pas prévisibles.

Arboretum : installation de ruches et poursuite des aménagements

Aménagements par l'école de production

Les jardiniers de Macheville de l'école de production assurent tout au long de l'année l'entretien de l'Arboretum Gérard Descours.



Une 1^{ère} phase a consisté à mettre en place une prairie fleurie et un affichage dans les massifs au moyen de plaques métalliques réalisées par la « Métallerie Bosc l'Arc En Fer » de Saint-Prix.

L'arrosage automatique des zones plantées est désormais installé dans une démarche d'économie de l'eau, de respect de l'environnement et des besoins des végétaux.

Le muret situé en face des carbeta a fait l'objet d'une surélévation et d'un nettoyage pour une mise en valeur du lieu ; la zone étant un point central des animations organisées par la municipalité pendant l'été. Une plateforme complète l'emplacement pour un meilleur accueil des visiteurs.

La 2^{ème} phase comporte la plantation d'une haie paysagère pour sécuriser la sortie de l'Arboretum et un parcours santé avec des jeux d'équilibre qui sera installé prochainement rendra le site plus attractif.

Avec ce nouvel équipement, l'Arboretum remplira pleinement sa vocation de destination nature à découvrir en famille ou pour les sportifs, à quelques encablures de la ville.



Trois ruches avaient été installées au printemps 2019 sur le toit du centre culturel de Lamastre. Malheureusement, les frelons asiatiques ont décimé toutes les abeilles en août 2023.

Au centre-ville, les ruches occasionnaient quelques soucis pour les habitants :

- Beaucoup d'abeilles venaient boire dans les coupelles des pots des maisons avoisinantes ;
- Beaucoup d'abeilles venaient se nourrir sur les pâtisseries dans les boulangeries ;
- A chaque récolte de miel, les abeilles énervées piquaient les habitants qui déambulaient sur la place Victor Hugo.

De nouveaux essaims ont été achetés aux « Ruches de la Combe » (Fabien Tardy) à Nozières.

Les trois ruches confectionnées pendant l'hiver dans les ateliers municipaux sont équipées d'un système anti-intrusion en bois pour lutter contre les frelons asiatiques. Elles ont été installées début mai dans l'Arboretum.

Avantages de ce déménagement :

- Moins de risques pour la population ;
- Les abeilles pourront profiter des fleurs d'acacias de sapin, de châtaignier et fleurs des champs ;
- Les ruches sont situées dans des lieux ombragés et les abeilles souffriront moins des fortes chaleurs ;
- Plus de facilité d'accès pour les différentes interventions des apiculteurs ;
- Des barrières en bois sécurisent l'accès à l'emplacement.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



La salle polyvalente était joliment décorée par les membres du CCAS le samedi 10 février 2024 pour accueillir les aînés de la commune pour le traditionnel repas annuel offert par la municipalité. Près de 300 personnes avaient répondu à l'invitation.

Après le mot de bienvenue de Jean-Paul Vallon, tous ont pu profiter et se régaler avec l'apéritif et le repas préparés par les traiteurs locaux.



Chacun a apprécié de découvrir un diaporama avec photos anciennes en noir et blanc et film d'époque, retraçant des événements lamastrois dont le plus ancien remontait à 1950 jusqu'à nos jours.

Un très bon moment apprécié de tous, bien animé avec chansons et blagues dans une belle ambiance amicale et chaleureuse.

A l'issue de la journée, chacun a pu repartir avec un petit souvenir : un set de table avec une photo représentant la salle polyvalente prise la nuit.

La municipalité n'oublie pas non plus ses aînés résidents de l'EHPAD « Résidence des Bords du Doux »



Le jeudi 22 février 2024, Jean-Paul Vallon et deux membres du CCAS, Marceline Vigne et Isabelle Trouilleton, se sont rendus dans l'établissement pour offrir un plaid à chaque résident. La surprise a été appréciée pour son originalité et son utilité.

Grâce à la collaboration de Paule Garcia et Marc Vallon, bénévoles de l'association Lou Boun Ten, ainsi que Véronique Daoudou, animatrice, ce moment de bonheur partagé a été suivi d'un goûter. L'après-midi s'est terminé en gaieté et en chansons, et avec un peu plus de chaleur grâce au plaid que certains avaient déjà revêtu.

Tribune de la majorité - 15 élus

Des mots, des mots, rien que des mots !

Au fil des différentes tribunes publiées depuis l'élection de 2020 dans les Commun'Infos où les élus de l'opposition ont la parole, force est de constater que « la critique est plus facile que la pratique ».

Quelques exemples cités par les opposants :

- « *Est-il judicieux d'implanter une salle polyvalente au bord du Doux ? Règlement et tarifs prohibitifs !* »

Celle-ci achevée depuis septembre 2023, remplit pleinement son rôle d'équipement attendu et indispensable pour notre territoire. Nous n'avons que des compliments. Pour preuve, les locations s'enchaînent pour des événements organisés par des personnes ou associations locales et extérieures, à des tarifs très cohérents et en rapport avec la qualité des installations.

- « *Le conseil municipal ne se réunit que 4 fois par an !* »

C'est peut-être encore trop ! Il faudrait que les opposants soient déjà tous présents aux séances et donnent procuration ou s'excusent en cas d'absence... S'ils voulaient être cohérents avec les idées qu'ils véhiculent ils poseraient plus de questions sur le budget consolidé de plus de 6,5 millions d'euros. A se demander quel intérêt ils portent aux finances communales pour les critiquer après.

- « *Nous sommes impliqués au sein de la vie associative !* »

Mais ils ne votent pas les crédits aux associations !

- « *Un budget trop important pour l'Arboretum Descours ?* »

Parfaitement aménagé et équipé, il accueille des milliers de personnes, familles, et scolaires qui apprécient le cadre et la sérénité du lieu.

- « *Lamastre, ville du Mastrou reste à quai et ne s'accroche pas aux wagons des retombées*

économiques ! »

Il suffit d'être présent à l'arrivée du train pour se rendre compte de la déferlante de passagers, cyclistes venus découvrir notre commune, la Dolce via ou nos chemins de randonnées. A noter les partenariats forts, établis entre les élus de la majorité et le Train de l'Ardèche pour toujours améliorer cet important atout touristique.

- « *La liste est longue et non exhaustive : PLU, Eau, Travaux, Vidéoprotection, TEOM...* »

Encore des propos négatifs rapportés sans information vérifiée et pas de propositions pour permettre un travail en commun !

Jean-Paul Vallon est cité dans toutes leurs publications et les attaques personnelles à son encontre n'impactent en rien toute notre équipe qui est unie et soudée autour de lui. Notre motivation ne faiblit pas, bien au contraire et on peut s'enorgueillir du travail accompli dans un bel esprit de groupe, même si tout n'est pas parfait. Notre ville est pour beaucoup une référence dans bien des domaines : sportif, culturel, commercial, industriel, numérique, etc. comme en témoignent les éloges de nombreux lamastrois et des personnes qui viennent de l'extérieur, ainsi que toutes les reconnaissances et récompenses obtenues d'organismes nationaux, départementaux...

Notre équipe est motivée plus que jamais, elle aime sa commune et nous sommes fiers d'en porter haut et loin ses couleurs pour les années futures.

Laurence Caillet, Jacky Chosson, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Bernadette Malard, Jean-Philippe Leynier, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Michel Rochette, Isabelle Trouilleton, Marceline Vigne

Publication de la liste ensemble et unis pour Lamastre

3,93€ le m³ c'est le prix de l'eau potable sur Lamastre ! Ce prix est le plus élevé du canton. Il résulte:

- du choix fait par la commune, la délégation de service public au lieu de la régie

- de l'obligation d'achat de l'eau du Rhône de juin à septembre.

Plusieurs communes payent moins cher: Desaignes 2,60€ ou St Prix 2,06€ le m³.

Les ressources ne sont pas inépuisables, nous devons laisser à nos enfants un monde qui leur permette de boire à leur soif et de disposer du même confort de vie que le nôtre. Cela suppose un engagement quotidien pour éviter le gaspillage et lutter contre les fuites. Le partage de l'eau est devenu une nécessité, pour pérenniser notre agriculture et conserver notre milieu naturel, qui souffre comme nous de la sécheresse. Ce sujet devrait rassembler les bonnes volontés plutôt que diviser, il nous

reste peu de temps, avant l'application de la loi NOTRe, pour repenser notre réseau, nos capacités de stockage, rénover nos canalisations, étudier l'interconnexion avec les communes limitrophes, établir un cahier des charges. Nous avons voté le 15 avril 2024 une motion sur l'opposition au transfert des compétences mais le débat n'a pas eu lieu, les choix précédents de la municipalité n'ont pas préparé le futur, ne rien faire aujourd'hui serait priver nos concitoyens de leur droit à choisir un avenir.

M le Maire tient un langage équivoque: président de la comcom, il incite les communes à préparer le passage à l'intercommunalité, édile, il fait voter une motion d'opposition au conseil municipal. Nous lui demandons de mettre en place, sans tarder, un cahier des charges et un projet pour l'alimentation en eau potable des lamastrois et lamastroises.

S. Guiot, O. Gamon, F. Castex, C. Garnier.



20 ANS MEDIATHEQUE



2004-2024

Du 10 septembre au 31 octobre

EXPOS :

- déménagement
- numérique
- bibliothèques du monde

